



PROTECTION JURIDIQUE

Détail des garanties

INFORMATIONS JURIDIQUES

Même en l'absence de litige

Accès à **l'information juridique** dans tous les domaines du droit français.

EN LIGNE 24H/24

TÉLÉPHONE ET CHAT 6J/7

Du lundi au vendredi de 09h00 à 20h00
et le samedi de 09h00 à 12h30.

PRISE EN CHARGE DES LITIGES



DÈS LE 1^{ER} EURO



**DÈS LE 1^{ER} JOUR
DE SOUSCRIPTION^{1,2}**



**DANS LE
MONDE ENTIER³**

DOMAINES DE DROIT COUVERTS

Nous vous accompagnons de la recherche d'une solution amiable à la mise en application des décisions en cas de procédure judiciaire sur les domaines de droit qui couvrent les besoins les plus courants.

- **Achat et vente de biens auprès de professionnels ou de particuliers,** y compris sur Internet
- **Voisinage et travaux** (inférieurs à 20 000 €)
- **Locations saisonnières, sports et loisirs**
- **Relation avec votre employeur privé ou public, emplois familiaux**
- **Services publics, administration et protection sociale**
- **Agression et harcèlement :** aide aux victimes, défense pénale
- **Automobile, 2 roues, trottinette et infraction au code de la route**
- **E-réputation et usurpation d'identité**
- **Succession, dons et legs**
 - Organisme bancaire et assurance
 - Habitation : résidence principale et secondaire
 - Santé
 - Animaux de compagnie

PLAFOND MAXIMAL



**DANS LA
LIMITÉ DE :**

- 30 000 €** devant les juridictions françaises,
les Principautés de Monaco et d'Andorre
- 4 500 €** devant les juridictions étrangères

¹ Les litiges antérieurs à la date de souscription au contrat ne sont pas couverts.

² Hormis pour la garantie Succession et la garantie Dons et Legats pour lesquelles un délai de carence de 12 mois s'applique.

³ Hormis pour la garantie Redressement fiscal qui s'applique uniquement aux faits et événements survenus en France.

**Retrouvez le détail, les limites et les conditions de mise en œuvre des garanties
du contrat Protection Juridique dans les Conditions Générales.**